



CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT DE FONDS POUR UNE SCI

EN FORMATION

(Articles L. 223-7, L. 223-8 et L. 223-32 du Code du commerce)

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes, représentée par MOREL XAVIER
agissant en qualité de Directeur d'Agence, atteste avoir reçu de SOPRANI CEDRIC
agissant au nom et pour le compte de la SCI en formation
(devant être) dénommée SCI SCI A&E PATRIMOINE
et devant avoir/ayant son siège social à 18 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS
la somme de (en toutes lettres) Dix mille euros
euros, la somme de (en chiffres) 10'000.00 €, représentant le montant d'apports en numéraire à
ladite société, et que ces fonds ont été déposés sur un compte de dépôt de capital ouvert en nos livres au nom
de cette dernière sous le n° 0 8 0 2 0 2 6 6 3 5 6
et sous l'intitulé suivant SCI SCI A&E PATRIMOINE (en formation).

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies :

- Par l'article L. 223-8 du Code du commerce. Société en formation : remise d'une copie du certificat d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Si la société n'est pas constituée dans le délai de six mois à compter du premier dépôt de fonds, ou si elle n'est pas immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés dans le même délai, les apporteurs pourraient individuellement demander en justice l'autorisation de retirer le montant de leurs apports. Toutefois, si un mandataire commun est désigné par l'ensemble des apporteurs celui-ci pourrait demander directement au dépositaire le retrait des fonds.

Le détail des apports et apporteurs est joint en annexe

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Vienne, le 20 Août 2025

SIGNATURE ET CACHET

 **CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes
Agence Saint Georges D'Espéranché
45, Place de l'Ancienne Mairie
38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE
Tél. : 04 27 87 50 12

OUVERTURE OFFRE COMPTE DE DEPOT CAPITAL

TITULAIRE

A&E PATRIMOINE ■ Date de création : ■ Adresse : 18 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS ■ Identifiant client : 017078198 ☎ : non renseigné

REPRESENTANT LEGAL

M. SOPRANI CEDRIC - né le 19-03-1982 à SAINTE COLOMBE

Contrat entre la CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES et le(s) titulaire(s) désigné(s) aux présentes en date du 20/08/2025.

Le(s) titulaire(s) accepte(nt) de recevoir de la Caisse d'Epargne par courrier électronique des informations notamment commerciales et publicitaires concernant les produits et services de la Caisse d'Epargne, de BPCE, de ses filiales directes et indirectes ou de ses partenaires commerciaux qui, dans ce cadre, pourront avoir accès aux informations qui le(s) concerne(nt).

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

COMPTE DE DEPOT EN CAPITAL

SCI A&E PATRIMOINE

Référence du compte : 13825 00200 08020266356 Compte tenu en Euro

RELEVÉ DE COMPTE MENSUEL envoyé à SCI A&E PATRIMOINE

MENTIONS SPECIFIQUES

DECLARATION ET ADHESION DU(DES) TITULAIRE(S) CONCERNANT LES SERVICES DIRECT ECUREUIL

Le(s) titulaire(s) et représentant légal s'il y a lieu, s'engage(nt) à faire un usage personnel du dispositif d'accès, par lui(eux)-même(s) ou toute personne qu'il(s) aurait(ent) autorisée. Il(s) s'engage(nt) à ne pas le divulguer sauf aux personnes de leur choix dont il(s) reste(nt) responsable(s).

Protection des données personnelles

Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Caisse d'Epargne recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Caisse d'Epargne communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Démarchage

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si vous avez été démarché(e) en vue de sa souscription ou s'il a été conclu à distance dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivant du code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, vous pouvez revenir sur votre engagement. Conformément à l'article L. 341-16 du code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé par dans un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus à compter de la conclusion de la présente convention en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Caisse d'Epargne.

Le modèle de courrier suivant peut-être utilisé :

« Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Caisse d'Epargne (Coordonnées de la Caisse d'Epargne et de l'agence).

Fait à (Lieu) le (Date) et signature »

ADHESION ET DECLARATION DU TITULAIRE

Le titulaire certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et s'engage à informer immédiatement la CAISSE D'EPARGNE de toute modification dans ces renseignements.

Le titulaire reconnaît avoir reçu un exemplaire du présent document et des Conditions Générales relatives au compte ainsi que les conditions et tarifs des services bancaires de la CAISSE D'EPARGNE.

Le titulaire déclare avoir pris connaissance, lu et compris la "Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel."

Le client déclare accepter les dispositions desdits documents.

Cachet et signature de la CAISSE D'EPARGNE

Votre correspondant

MOREL XAVIER

Signature des Parties

Représentant légal : M. SOPRANI CEDRIC